Action boulangerie Brest Métropole Océane

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Auteur :

Contour Antoine de Saint Exupery
35172 BRUZ
Voir le site internet
Fanny Requeut
requeut.ser-crma@orange.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis 2009, **Brest Métropole Océane** s'est engagée sur un programme de 5 ans, à réduire de 7% le tonnage de ses ordures ménagères. Si les particuliers ont fait l'objet des premières sollicitations, **les artisans** sont désormais concernés.

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a initié, depuis 2001, à travers le **programme Envir'A**, de nombreuses actions de **sensibilisation auprès des professionnels** afin d'améliorer la gestion des déchets dangereux (Garage propre, Réflex 'nature, Net Nature, Imprim'Vert, Vague bleue). Elle est également très impliquée dans l'accompagnement des collectivités locales face aux enjeux de leur territoire (accès en déchèteries pour les professionnels, enquêtes et diagnostics de territoires, plans et programmes locaux de prévention, etc.).

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne s'est engagée avec Brest Métropole Océane (B.M.O.) pour progresser sur le terrain de la prévention en initiant une action auprès du **secteur de la Boulangerie-Pâtisserie**. La fédération départementale des artisans boulangers et boulangers-pâtissiers a également été associée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mener une campagne de sensibilisation auprès des entreprises de la boulangerie-pâtisserie sur le tri des déchets et proposer des éco-gestes spécifiques à cette activité.

Résultats quantitatifs

- **10 diagnostics/visites** prévention des déchets dans les boulangeries-pâtisseries de l'agglomération Brestoise

- **10 entreprises engagées sur 13 gestes en moyenne**, soit un total de 136 gestes. Tous ont reçu leur affiche et leur diplôme annonçant leur engagement et rappelant les gestes choisis par l'entreprise.

- Pour la Semaine européenne de la réduction des déchets 2011 : remise de **1 600 sacs à pain** décorés par Pascal JAOUEN *(Brodeur Finistérien)*. 850 sacs ont été distribués aux clients dans 8 boulangeries engagées en présence d'un animateur de la collectivité, le reste est laissé dans les boulangeries.

- **Suivi :** La collectivité a recruté un stagiaire qui aura pour mission, sur 2 mois, en 2012, de faire un bilan des gestes appliqués dans les 10 boulangeries, de l'impact de ces gestes et des difficultés rencontrées.

- Pour un boulanger, mise en œuvre d'un **composteur collectif à proximité** permettant de traiter les déchets de nature végétale et les coquilles d'œuf (avec le soutien d'une association).

Résultats qualitatifs

Les boulangeries sont des acteurs de proximité et l'action permet de relayer localement les messages de prévention des déchets auprès des clients.

Certains boulangers **sont très motivés** et on note que **plusieurs gestes étaient déjà pratiqués**. L'opération permet alors de **valoriser ces gestes** que l'entreprise n'identifiait pas comme des gestes de prévention.

MISE EN OEUVRE

Planning

Lors d'un diagnostic en entreprise, la sensibilisation des professionnels est abordée à travers :

- l'expression des motivations de l'artisan et d'une définition de la notion de prévention des déchets,

- l'étude des principales matières premières et fournitures utilisées,

- une analyse qualitative qui permet de distinguer les déchets générés par l'entreprise lors des différentes étapes de fabrication des produits et ceux qui devront être gérés par les clients après l'achat des produits (emballages du pain et des autres produits, publicité, outils de communication).

Les artisans sont encouragés dans cette démarche par la collectivité qui leur accorde une réduction de 25 % du montant de leur redevance spéciale pendant une durée d'un an. Ils peuvent également valoriser leur démarche grâce à des outils de communication (affiche et diplôme).

Cette sensibilisation permet à la fois d'identifier les pratiques et de proposer directement des éco-gestes sur lesquels le professionnel peut s'engager (exemple : proposition de sacs à pains réutilisables au client).

Les phases de l'opération :

1. Concertation et rencontre avec les différents acteurs du Projet de B.M.O. (Brest Métropole Océane)
2. Présentation de l'action pendant la SERD 2010, recensement des entreprises volontaires
3. Conception des outils de diagnostic et de sensibilisation (trame d'entretien, fiche éco-gestes, charte d'engagement, etc)
4. Information des entreprises du secteur de la boulangerie-pâtisserie : mailing, relance téléphonique.
5. Réalisation des diagnostics dans les entreprises.
6. Signature d'une charte d'engagement par chaque entreprise.
7. Remise des supports de communications à l'occasion d'une conférence de presse (juin 2011).
8. Suivi et visite des entreprises engagées.

Moyens humains

- Nombre de jours : 15 jours pour la CRMA (Conception des outils, 5 visites réalisées par la CRMA, 5 réunions de travail, une réunion de lancement et un point presse pour la remise du premier kit de communication)

- Moyen humains : 1 Chargée de mission environnement de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, 1 Chargée de mission du programme de prévention et une animatrice du tri de Brest Métropole Océane (4 visites par l'animatrice du tri et une visite par la Chargée de prévention de B.M.O.).

- Pour le suivi : un stagiaire sur 2 mois en 2012

Moyens financiers

Sans objet

Moyens techniques

- Trame de diagnostic Boulangerie-Pâtisserie,
- Diplôme avec les éco-gestes, Charte d'engagement, Affiche (sur la base de la charte graphique de BMO, déclinaison des affiches du tri)
- Sacs à pain

Partenaires mobilisés

- Brest Métropole Océane
- Fédération départementale des artisans boulangers et boulangers-patissiers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les interventions dans les entreprises ont été réalisées par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne et Brest Métropole Océane.

L'opération permet de diffuser les messages de réduction des déchets à échelle locale dans les boulangeries.

Les entreprises sont peu disponibles pour des réunions et n'ont pas répondu spontanément au courrier leur proposant l'opération. Cependant, en les contactant par téléphone pour leur proposer de les rencontrer, les entreprises se sont senties plus impliquées. Les moyens humains sont donc un facteur à ne pas négliger.

Pour mettre en place ce type d'action, la CRMA ne peut avoir qu'un rôle d'ingénierie pour accompagner la collectivité dans la réalisation des outils méthodologiques et éventuellement dans la réalisation conjointe des premiers diagnostics. Pour que l'opération se développe, il faut impérativement que la collectivité mette ensuite à disposition des moyens humains pour recruter les entreprises volontaires (relance téléphonique), réaliser les diagnostics et assurer le suivi dans le temps de la démarche.

Difficultés rencontrées

Le petit + : Les artisans sont encouragés dans cette démarche par la collectivité qui leur accorde une réduction de 25 % du montant de leur redevance spéciale pendant une durée d'un an. Ils peuvent également valoriser leur démarche grâce à des outils de communication (affiche et diplôme).

Recommandations éventuelles

Sans objet

Mots clés

ENTREPRISE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions